



Titre de sejour et divorce

Par **sheryne77**, le **03/10/2013** à **21:16**

bonjour

j ai demandé le divorce pour violence conjugale et on passe en conciliation le 25/10/2013 mais j'ai appris d'avance que mon mari va laisser trainer et reporter l'audience pour enfin refuser le divorce

est ce que cela peut le favoriser pour les prolongations de son recipicé ou aps car son titre de 10ans lui a été refusé et il attend la reponse du tribunal administratif pour changement de statut vpvf à salarié aussi est ce possible
merci infiniment au benevole pour leur aide